



Ordonnance de télécom CRTC 2008-328

Ottawa, le 11 décembre 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	227	le 27 novembre 2008	le 12 décembre 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	228	le 28 novembre 2008	le 12 décembre 2008
Bell Canada	7170	le 28 novembre 2008	le 12 décembre 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>